

L'école de l'Europe des nations ...

L'assemblée générale de l'Association des parents de l'École européenne (APEEE) s'est tenue le soir du 24 novembre 2003, avec une forte participation de parents d'élèves.

L'association avait pris soin d'empêcher la présence des principaux intéressés, c.-à-d. des parents des enfants qui ne fréquentent *pas encore* l'École.

Principaux intéressés, pourquoi ? Parce que le sujet chaud de l'assemblée était la répartition des élèves entre École I et École II : cette dernière, projetée à Mamer, nous a-t-on dit, ne sera pas prête avant 2010! En revanche, une partie importante des parents actuels ne seront *plus* concernés à cette date-là.

L'association, courroie de transmission de la Direction de l'école, nous a exposé

- que la décision sur le site de Mamer était acquise (seule commune à avoir « accepté » cette charge), même si l'expropriation des terrains se fera attendre, et
- que la décision sur la répartition *verticale* (par « nationalité », **dixit** la présidente de l'association, pour être claire) était également prise.

Resterait aux parents la tâche importante de « décider », par voie de « **referendum** », (!) des modalités de cette répartition, à savoir quelles « nations » (**sic**) iraient où.

Bref, après une belle guerre des clans, qui a été habilement provoquée en parfaite syntonie avec les « décisions » prises par le Conseil supérieur (les États membres) sur proposition de la direction de l'École et transmises par l'APEEE, l'assemblée générale a décidé la convocation d'une autre AG extraordinaire, pour discuter spécifiquement du sujet de la répartition.

S'opposer aux faits accomplis

À tous les parents qui partagent l'idée d'une École véritablement européenne et d'une Association des parents indépendante et non pas courroie de transmission de la direction, nous proposons de soutenir les positions suivantes lors de la prochaine assemblée générale de l'APEEE :

1. voter *une résolution* invitant la direction à s'abstenir d'inviter à la cérémonie de remise des diplômes la ministre luxembourgeoise, qui, la fois passée, nous a vendu joyeusement la décision du gouvernement de mettre généreusement à disposition le site de Mamer;
2. mettre au vote la seule question digne de faire aussi l'objet d'un **referendum**, à savoir le principe de la *répartition* de l'école ; soutenir massivement la

solution *horizontale* (maternelle - primaire au Kirchberg, secondaire « ailleurs ») ; c'est l'unique option capable de faire une unité des parents fondée sur des principes et pas sur des calculs;

3. *empêcher* qu'une consultation organisée sous l'égide de l'École sur les modalités de la répartition soit baptisée «*referendum*» ; on voudrait emballer d'une veste démocratique un simple *recensement*, où chacun prendrait position en fonction de son lieu de domicile et de ses convenances personnelles ;
4. toute consultation éventuelle sur ces modalités ne devrait *pas* être interprétée comme une légitimation *a posteriori* des décisions catastrophiques prises en amont
 - par les autorités luxembourgeoises, qui ne respectent pas les obligations revenant à un pays hôte,
 - par la direction de l'école, trop sensible aux intérêts nationaux, et
 - par les administrations des États membres (à l'exception du représentant de l'Espagne, qui a dignement défendu la séparation horizontale).

Il en va de l'avenir de l'École européenne, il en va de l'avenir du site du Luxembourg, condamné au marasme par la politique de son gouvernement et par l'incapacité des institutions et de leur personnel de coordonner leur action pour les défendre.